probable que Taisto Maki partira cette semaine pour les Etats-Unis à la compagnie du célèbre athlète Paavo Nurmi.

Un appel des « métallos » de Finlande

Helsinki, 18 janvier. — L'Union des ouvriers métallurgistes de Finlande publie un appel demandant aux ouvriers métallurgistes de consacrer le produit d'une journée de travail à l'amélioration de l'organisation de la défense passive.

Des ouvriers suédois en Finlande

Stockholm, 18 janvier. — Il est question d'envoyer des ouvriers suédois en Finlande pour pallier à l'insuffisance de la main-d'œuvre constatée dans les entreprises finlandaises à la suite de la mobilisation.

Un comité officiel d'aide à la Finlande est constitué à Paris

Paris, 18 janvier. — Sous l'égide de M. Hoëma, ministre de Finlande, et avec le concours de nombreuses personnalités françaises, vient de se constituer le « Comité central d'assistance à la Finlande », auquel peuvent, dès maintenant, s'adresser tous ceux qui, dans les circonstances présentes, désirent donner au peuple finlandais un témoignage de leur sympathie.

Bureaux, 7 et 9, boulevard Haussmann, à Paris.

Le Sénat discutera vendredi le projet de loi sur la déchéance des élus communistes

Paris, 18 janvier. — La séance s'ouvre à 14 h. 40, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

M. Chautemps dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi voté par la Chambre des députés tendant à la déchéance des élus communistes. Il demande la discussion immédiate du projet.

M. Reibel (Seine-et-Oise) demande que la Commission de législation civile soit saisie pour avis du projet.

Plusieurs sénateurs demandent que le débat ait lieu en séance publique dès jeudi soir.

M. Chautemps fait remarquer que le projet ne pourrait venir en discussion que très tard dans la soirée, en raison de l'examen des commissions. Il estime donc qu'il serait plus sage de discuter le projet vendredi à 15 h. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 14 h. 50.

La Commission spéciale du Sénat décide de rapporter le texte de la Chambre

La commission s'est réunie aussitôt après la séance publique, sous la présidence de M. Lancien.

Après l'exposé abondant, très complet, très documenté de M. Chautemps, une discussion s'est instituée à laquelle ont pris part MM. le général Stuhl, Alexandre Bachelet, Monsservin, René Coty, Labrousse, Achille Naudin, Milliès-Lacroix, Boivin-Champeaux, Marcel Donon. La commission a décidé à une forte majorité de s'en tenir au texte de la Chambre. A l'unanimité, M. Achille Naudin a été désigné comme rapporteur.

La commission de législation civile et criminelle se réunira vendredi matin pour donner son avis sur le projet de loi.

A la Chambre

Paris, 18 janvier. — La séance s'ouvre à 15 h. 40 sous la présidence de M. Ed. Herriot.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution de M. Moutet invitant le gouvernement à rapporter les décrets-lois relatifs à l'internement des suspects. Mais la Commission demande le renvoi. Celui-ci est ordonné.

La séance est alors suspendue.

Elle est reprise à 16 h. 40, sous la présidence de M. Albert Paulin.

Le gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi adopté par le Sénat relatif au fonctionnement des Cours et Tribunaux pendant la guerre.

M. Drouot, rapporteur, propose de voter le projet tel qu'il revient du Sénat. Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

On adopte une proposition de résolution de M. Joseph Aveline et plusieurs de ses collègues ainsi conçue : « La Chambre des députés invite le gouvernement à prendre immédiatement, pour la durée de la guerre, toutes les mesures qui régleront la position des locataires de baux ruraux notamment la question de prorogation qui n'a pas été insérée d'une façon nette et précise dans le décret du 26 septembre 1939 ».

Les propositions de la conférence des présidents pour le règlement de l'ordre du jour sont approuvées.

La séance est levée à 17 h. 25.

Prochaine séance jeudi à 15 h. pour la discussion du projet de suppression de la patente.

EN ACCUMULANT LES MENSONGES, LA PROPAGANDE ALLEMANDE S'EFFORCE DE RÉFUTER LES VÉRITÉS DU Livre jaune français

Paris, 18 janvier. — Devant le succès sans précédent du Livre jaune français, la propagande allemande a jugé nécessaire de publier une « déclaration officielle » qui a pour objet de faire croire que la France, en prenant les armes pour la Pologne, a agi en contradiction avec les engagements qu'elle aurait pris à Munich.

La riposte française incluse dans la simple publication des dépêches des ambassadeurs à Berlin et à Varsovie, fut tellement pertinente, tellement irréfutable, que les services du docteur Goebbels s'efforcent aujourd'hui de porter le débat sur un autre terrain. Ils abandonnent le point central de leur démonstration pour invoquer des arguments latéraux. Ils remontent même dans le passé.

Ils voudraient que la discussion eût lieu, non plus sur les événements de la fin d'août 1939, mais sur ceux qui suivirent les accords de Munich et qui précédèrent l'annexion de la Bohême et de la Moravie.

La manœuvre ne trompera personne. La propagande allemande fait allusion à des conversations entre les ministres des affaires étrangères de France et d'Allemagne en leur donnant un sens qu'elles n'avaient revêtu à aucun moment et favorable, uniquement, aux interprétations allemandes. La France s'en tient aux faits et ceux-ci sont suffisamment éloquents.

Oui ou non, dans la déclaration franco-allemande du 6 décembre 1938, une réserve formelle avait-elle été incluse sauvegardant la Tchécoslovaquie ?

Les démarches répétées faites à Berlin par M. Coulondre, dont le Livre jaune rend compte et dont la dernière fut faite trois jours avant l'entrée des troupes allemandes à Prague, ne montrent-elles pas que la France ne se désintéressait pas du sort de la Tchécoslovaquie ? L'accord de Munich lui-même prévoyait que les frontières de ce pays seraient mises sous la sauvegarde des quatre puissances signataires.

Les lenteurs, les hésitations de l'Allemagne à répondre à ces demandes françaises sont une nouvelle preuve qu'alors le Reich lui-même doutait singulièrement de la thèse qu'il soutient aujourd'hui. Le 15 mars au matin, les troupes allemandes entraient en Tchécoslovaquie. Que peuvent répondre à cela les services du docteur Goebbels ?

Les dirigeants du Reich, pour couvrir leur mauvaise foi et masquer leurs méthodes de violence, ont été obligés d'arracher, dans une nuit dramatique, le consentement du président Hacha à leur main-mise sur la Tchécoslovaquie. Il n'en reste pas moins que les faits précédemment exposés ont une valeur historique indéniable qui prouve à l'évidence que, dès la rencontre de Munich, l'Allemagne avait pris sa décision et que, dans l'esprit de ses dirigeants, la Tchécoslovaquie avait cessé d'exister comme nation libre et indépendante.

Les opérations militaires

Malgré le froid intense qui continue de régner sur tout le front de Lorraine et d'Alsace, les troupes françaises, après quelques jours d'activité réduite, en raison des rigueurs de la température, ont repris mercredi leurs opérations de patrouille et de reconnaissance sur le rythme habituel.

Au contraire, les troupes allemandes sont restées passives. La seule réaction de l'adversaire devant l'activité accrue des éléments de contact français a été le déclenchement, par l'artillerie allemande, d'un assez violent bombardement des positions françaises vers la fin de l'après-midi, notamment, à l'ouest de la Sarre.

Les batteries françaises ont immédiatement riposté. L'artillerie allemande, allongeant son tir, a procédé à des tirs de contre-batterie et ce véritable duel d'artillerie s'est déroulé pendant plus de trois heures.

En raison des mauvaises conditions atmosphériques, l'activité aérienne a été presque nulle, au-dessus des lignes. Un appareil allemand isolé a fait une randonnée lointaine au-dessus de la région Est de la France.

EN FRANCE

Un espion a été passé par les armes

Châlons-sur-Marne, 18 janvier. — Jeudi matin, a été fusillé le Hollandais Zaalberg Van Zelst, condamné à mort le 18 novembre dernier, par le tribunal militaire de la 6e région, pour espionnage.

EN GRANDE-BRETAGNE

On découvre un complot de l'espionnage allemand tendant à saboter les réseaux de chemin de fer

Londres, 18 janvier. — Plusieurs journaux signalent qu'on a découvert un complot du service d'espionnage allemand pour le sabotage des ponts de chemin de fer et des voies des grands réseaux britanniques.

Des mesures rapides ont été prises pour riposter aux espions et aux agents nazis chargés d'exécuter les ordres allemands.

Un document secret a déjà été adressé à tous les chefs de service des chemins de fer, les avertissant des méthodes que les saboteurs peuvent se proposer d'appliquer et précisant les mesures défensives.

On enrôle les 600.000 cheminots de Grande-Bretagne dans le système de contre-espionnage. A partir de maintenant, ils monteront une garde rigoureuse pour découvrir tous les faits suspects. Des contre-mesures ont été appliquées dès qu'on a eu vent de l'activité nazie et d'autres mesures importantes sont attendues à bref délai.

Sous le titre : « Méfiez-vous des saboteurs. Les chemins de fer sont avertis », le « News Chronicle » affirme entre autre que les chefs d'îlots de la défense antiaérienne n'ont le droit, maintenant, de faire des rondes le long des voies ferrées pour vérifier si des fenêtres mal masquées ne brillent pas près des voies que s'ils sont accompagnés d'un employé de chemin de fer.

Par ailleurs, selon le même journal, une enquête de trois jours a prouvé qu'un incendie qui s'était déclaré une nuit aux usines de locomotives de Crewe n'est pas dû à un sabotage.

EN HOLLANDE

Le Rhin est complètement gelé

Amsterdam, 18 janvier. — La neige tombe en abondance sur toute la Hollande. Le froid est très vif et la glace s'amoncelle sur les canaux et les rivières et sur l'Yasselmeer (anciennement Zuiderzee.

Trois navires de faible tonnage pris par les glaces sont considérés comme perdus. Le Rhin aussi est gelé complètement en plusieurs points.

Près d'Arnhem, le grand fleuve peut même être traversé à pied.

Une mine explose et fait d'importants dégâts

Amsterdam, 18 janvier. — Une mine a explosé, mercredi soir, à Huisduinen près du Helder, dans la Hollande septentrionale, causant d'importants dégâts. La digue a été fortement endommagée ainsi que les maisons avoisinantes, notamment un hôtel balnéaire. L'explosion s'est produite au même endroit où une mine avait éclaté, il y a trois semaines environ, causant des dégâts évalués à 7.000 florins, soit environ 160.000 francs. Les dommages paraissent, cette fois, plus importants encore.

EN ALLEMAGNE

La circulation automobile à Essen va être réduite à quinze cents voitures

Amsterdam, 18 janvier. — La circulation des automobiles, en Allemagne, déjà fort restreinte, va être réduite dans des proportions considérables.

Ainsi, la ville d'Essen, qui compte plus de 600.000 habitants, possède actuellement 3.500 voitures munies de disque rouge sans lequel, désormais, aucune automobile ne peut circuler en Allemagne. Mais le préfet de police d'Essen estime cependant qu'un trop grand nombre de voitures roulent encore et il vient de décider, selon le « Mittag » de Dusseldorf, que désormais, 1.500 voitures seulement seront autorisées à circuler. Le préfet de police a invité tous les propriétaires d'automobiles à se présenter dans les prochains jours à la préfecture de police pour que soient examinées les raisons d'utilité pour lesquelles ils demandent l'autorisation de circuler.

Il y aurait dans le Reich plus de trois cent mille prisonniers polonais

Bruxelles, 18 janvier. — On mande de Berlin à l'Agence Belga :

De source allemande on déclare qu'à l'heure actuelle, environ 310.000 prisonniers polonais se trouvent dans le Reich, où ils sont employés à divers travaux.

Un train tamponne une auto — Douze tués, vingt blessés

Frontière allemande, 18 janvier. — Mercredi après-midi, à un passage à niveau au nord-est de Zittau, un autobus a franchi la barrière et a été tamponné par un train omnibus : douze occupants de l'autobus ont été tués ; il y a vingt blessés.

EN RUSSIE

Le froid intense cause la mort de beaucoup d'animaux

En Russie, le froid est très intense. Beaucoup d'animaux périssent.

Dans la Russie du Nord, la température pourrait compromettre les récoltes.

AUX ÉTATS-UNIS

L'explosion de la poudrerie de Gibbstown est-elle l'œuvre de saboteurs étrangers ou de membres du « Christian Front » ?

New-York, 18 janvier. — Le « New-York Daily News » croit savoir que la direction de la poudrerie de Gibbstown, et qui a été détruite par l'explosion de trois tonnes de nitroglycérine, avait récemment exprimé la crainte que la fabrique de poudre ne fût l'objet d'un sabotage.

Les rumeurs selon lesquelles l'usine était visée par les saboteurs étrangers persistaient depuis un certain temps, écrit le « New-York News » et les policiers surveillaient la poudrerie depuis plusieurs mois. Selon le journal, chacun des 1.400 ouvriers a été l'objet d'une enquête fédérale.

Les membres du « Christian Front » de la région, étaient particulièrement visés avant l'attentat. De grandes quantités de munitions, y compris des bombes d'avions destinées à l'exportation, sont fabriquées à l'usine de Gibbstown. On remarque, cependant, que, selon les déclarations officielles et celles de la Compagnie, l'explosion d'hier a été causée par des produits chimiques d'usage commercial.

Une deuxième candidature à la présidence

Washington, 18 janvier. — Le sénateur Donahey (démocrate), de l'Ohio, a officiellement annoncé qu'il posait sa candidature à la présidence de la République.

C'est un ancien gouverneur d'Etat et il est sénateur depuis 1934. C'est la deuxième candidature officielle démocrate avec celle de l'actuel vice-président, M. Garner.

La guerre maritime

Deux vapeurs, un anglais et un norvégien, sont victimes des mines et des torpilles

Londres, 18 janvier. — L'équipage du paquebot « Cairnross » (5.494 tonnes), coulé la nuit dernière au large de la côte occidentale anglaise après avoir heurté une mine, a été débarqué dans un port de la côte sud-ouest.

D'autre part, un vapeur norvégien a été torpillé et bombardé par un sous-marin allemand au large de la côte nord-est de l'Ecosse. Huit membres de son équipage ont atteint, dans un canot une petite île et huit autres ont été recueillis par un chalutier britannique.

Un vapeur allemand heurte une mine suédoise et coule

Stockholm, 18 janvier. — Le vapeur allemand « August-Thyssen » a heurté une mine suédoise en essayant de passer à l'Est au lieu de l'Ouest du phare Understen, dans la partie sud du golfe de Bothnie.

L'équipage du « Columbus » ne pourra s'embarquer à bord du paquebot japonais

San Francisco, 18 janvier. — Les représentants à New-York de la compagnie japonaise à laquelle appartient le paquebot « Tatuta Mura », à bord duquel devaient s'embarquer 512 membres de l'équipage du « Columbus » à destination de l'Allemagne, via le Japon, ont déclaré que le navire quittera San Francisco sans eux. Ce changement est attribué à des rumeurs persistantes selon lesquelles deux navires de guerre, l'un australien, l'autre canadien, se trouvent à une centaine de milles des côtes en vue de capturer les membres de l'équipage allemand.

LA COOPÉRATION FRANCO-ANGLAISE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Parlant ensuite, M. Dautry a déclaré notamment :

« La France et l'Angleterre n'ont pas consenti, tant qu'a subsisté une chance de paix, à se transformer en usine d'armement; mais, contre leur volonté, la guerre a éclaté. Cette transformation est faite. Notre force, immense déjà, croît et ne cessera plus de croître. Qui l'en empêcherait ?

» Nous sommes maîtres des mers. Nos empires et l'univers nous offrent leurs richesses et les deux pays se sont mis au travail avec une ardeur magnifique pour défendre leur liberté menacée.

« Les usines anglaises, j'ai pu le constater moi-même pendant mon séjour, poursuivent un effort intense d'armement auquel, comme en France, tous participent sans réserve. Patrons et ouvriers travaillent coude à coude à la défense nationale et ne discutent pas sur les sacrifices que, de plein cœur, ils lui consentent, et la collaboration des deux nations décuple notre force.

» Nous nous sommes réunis pour agir ensemble et nous avons agi : ministres, exécutifs, savants, ingénieurs, industriels français et britanniques se sont rencontrés, ils ont travaillé ensemble sur le plan allié, comme ils travaillent chaque jour dans leur pays sur le plan national.

» La France et l'Angleterre ayant mis en commun leurs forces militaires, leurs richesses économiques, leurs moyens financiers par des accords de leurs premiers ministres et de leurs ministres des finances, nous avons, M. Burgin et moi, réuni nos laboratoires scientifiques, nos ressources techniques, nos machines, notre main-d'œuvre. Tout cela s'est fait et se fera sans l'ombre d'une discussion ni d'une difficulté.

» Il n'y a plus de secrets, il n'y a plus de frontières entre nous. Peut-on encore, dans ces conditions, parler de collaboration ? Le mot me semble faible.

» Je voudrais que l'on dise : l'union franco-britannique. Le docteur Burgin et moi nous armons et nous continuerons d'armer à outrance. Nous le faisons avec une résolution farouche, car nous sommes convaincus de contribuer à préparer un monde où il n'y aura plus de place pour des ministères de l'armement. »

LES MENSONGES DE LA RADIO ALLEMANDE

Poitiers, 18 janvier. — Il y a quelque temps, le « traître de Stuttgart » annonçait qu'un soldat, originaire de la Vienne, Roger Garnier, était prisonnier en Allemagne.

Les parents du soldat, originaires du Cloitre, commune de Vandeuvre, reçurent, quelques jours plus tard, de bonnes nouvelles de leur fils. L'autre soir, le « traître de Stuttgart » annonçait que le caporal de pionniers, Roger Boutraud, fait prisonnier, allait dire quelques mots au micro. Or, Boutraud était alors en permission dans sa famille.

Une femme est grièvement blessée par une voiture à Marly

Mercredi, vers 18 h., route nationale 45, à Marly, M. Albert Landien, 58 ans, cheminot à Marly, a pu réussir à maîtriser un cheval emballé qui traînait une voiture conduite par Mme Vve Wuillot, 40 ans, laitière à Saultain. Dans sa course, le cheval avait accroché et traîné sur plus de deux cents mètres une dame Virginie Guérin de Valenciennes. Celle-ci fut relevée avec une blessure à la tête et semblait être dans un état alarmant. Elle a été transférée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

— Huit personnes ont trouvé la mort dans un incendie qui a détruit plusieurs appartements situés au-dessus de locaux commerciaux, à Dudalk (Irlande).

— Le sénateur américain Borah serait dans un état grave à la suite d'une hémorragie cérébrale.

La Croisière aventureuse par Roland Bouvard

est le récit alerte, vivant, d'extraordinaires aventures vécues par trois Français, deux hommes et une femme, en Albanie.

Ce roman, dont le JOURNAL DE ROUBAIX *commencera prochainement la publication, plaira à tous les lecteurs par l'imprévu des situations et les péripéties qui se déroulent dans un cadre sauvage, mais captivant, au milieu de populations qui ont conservé des coutumes étranges et des traditions à la fois terribles et chevaleresques.*

Le député communiste en fuite ANDRÉ MARTY est cité aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Dunkerque

Dernièrement, on découvrait à Rexpoëde des tracts communistes cachés sous de la paille et probablement destinés à être distribués à des soldats cantonnés dans le village. Ces tracts étaient signés d'André Marty, ex-député communiste en fuite.

L'auteur est régulièrement poursuivi de ce fait et Me Ringot, huissier à Dunkerque, a reçu citation à le faire comparaître devant le tribunal correctionnel de cette ville à l'audience de ce jour vendredi afin d'y répondre du délit de publication d'écrits communistes.

Me Ringot ne pouvant joindre Marty, afficha la citation dans le hall du Palais de justice conformément à la loi et le sieur André Marty sera condamné par défaut à une peine qui peut aller d'un à dix ans de prison et à une amende de mille à dix mille francs aux termes du récent décret.

Les ventes publiques de laines à Tourcoing

La première série des ventes publiques de laines à Tourcoing s'est ouverte jeudi aux magasins généraux, sous le ministère de MM. Etienne Guéranger, F. Lapersonne, H. Parent-Grau et Dervaux, courtiers assermentés. Des écarts de laines brutes et de laines lavées ainsi que des déchets de peignage firent l'objet des offres de la matinée. Les blousses furent offertes l'après-midi.

L'animation aux achats fut générale et la totalité des catalogues fut adjugée à des prix très fermes. Aujourd'hui vendredi, à 8 h. 30 et à 14 h., présentation des déchets de filature.

Le recensement des chevaux, juments, mulets et mules

Un recensement général des chevaux, juments, mulets et mules de tout âge doit avoir lieu tous les ans dans chaque commune, sur la déclaration obligatoire des propriétaires. Tous les propriétaires, quelle que soit leur nationalité, sont invités à remplir la feuille de déclaration qui leur sera envoyée par les soins du maire et à la retourner à la mairie, bureau militaire, le plus tôt possible.

Tout propriétaire qui n'aura pas fait la déclaration à laquelle il est astreint sera passible d'une amende.

Deux automobilistes entrent en collision avec un train à Saint-Laurent-Blangy

Mercredi soir, deux automobilistes, MM. Méténier, entrepreneur de transports à Vitry-en-Artois et Félix Douëre, représentant en bois à Saint-Laurent-Blangy, roulaient dans un cabriolet lorsque, soudain, ils virent une lanterne rouge en travers de la route nationale, lanterne dont la lumière s'éclipsa bientôt. Ils continuèrent donc leur chemin lorsque, soudain, ils se jetèrent contre un train de marchandises se dirigeant vers la gare d'Arras. L'automobile fut traînée sur près de deux cents mètres de long et mise en pièces.

Les automobilistes durent leur salut à l'ouverture providentielle d'une des portières. Ils ont été, néanmoins, assez grièvement blessés. M. Douëre est le plus atteint.

— Le brigadier général Palmer Pierce, ancien chef d'état-major, adjoint à l'armée américaine pendant la guerre 1914-1918, et vice-président honoraire de la Panaméricain Union, est décédé à l'âge de 74 ans, à la suite d'une attaque de paralysie.

CONTE

LE CHANT DU COQ

De tout l'univers enfantin que contemple Sylvette, de ses yeux étonnés et ravis de petite fille de huit ans, la basse-cour est toujours ce qui l'émerveille le plus. Tout l'y intéresse, la distrait, la captive : les bonnes poules gloussantes, les canards comiques, les oies étourdies, les poussins turbulents et gais, qu'on dirait animés de la hâte de vivre. Surtout, ce qui l'enchante, ce qu'elle admire et qui l'impressionne, c'est le coq.

N'est-il que le roi de la basse-cour, où il règne en maître incontesté, que le petit chat lui-même redoute, ce fier animal dont la robe a les nuances les plus belles des plumages variés de tous les autres volatiles ? A le voir, l'air important, la démarche noble, hautaine et majestueuse, on le croirait roi de la terre.

Ce qu'il a de fascinant et qui l'auréole d'un prestige de mystère, c'est le rôle étrange et considérable qu'il joue, c'est le devoir immuable qu'il paraît appliqué à remplir.

Dès que l'aube dissipe les brumes de la nuit, avant que pointe l'aurore sur les blondes moissons ou les champs bruns dépouillés, chaque matin, le coq lance hardiment son appel, et c'est alors que la ferme commence à s'agiter et qu'autour d'elle la terre doucement s'éveille.

Il y a en lui, selon l'enfant, quelque chose qui l'apparente à la vieille horloge de la salle commune. Mais celle-ci est d'aspect triste et sombre. Son timbre, grave et bas, a une morne résonnance qui rend la coulée du temps lugubre quand on est seul dans la pièce. Tandis que le cri du coq claironne comme une fanfare joyeuse. Il est strident, cascadeur, vif et léger, ample, éclatant.

Tout cela, Sylvette serait bien incapable de le dire, de le penser. Mais elle en a le sentiment vague et confus.

Elle sait qu'à l'issue des longues ténèbres, il annonce le quotidien retour de la vie, il appelle les hommes à la glèbe. A son chant, et c'en est le premier effet, la maman de Sylvette se lève. Et comme si c'était une récompense, mieux une offrande, parce que le coq a rempli son utile et symbolique mission, elle porte aussitôt la provende à la basse-cour pépiante et jacassante.

C'est la coutume. Il semble que la journée ne suivrait pas, normale, que le temps serait heurté dans sa marche, que rien ne se passerait comme il doit en être, que la ferme, en un mot, s'arrêterait, que l'existence y serait suspendue, si ce rite ne s'accomplissait pas à son heure. C'est dans l'ordre naturel des choses. C'est, après le chant du coq, le premier acte et, comme tel, le geste indispensable à l'enchaînement de tous les autres actes du jour.

Fermière de race, sa mère remplit sa tâche avec le zèle, l'activité et la conscience de toutes les vraies fermières. Elle en a reçu l'exemple de sa propre mère et sans qu'il y paraisse. Mais nul enseignement ne serait plus frappant, aucune parole aussi démonstrative, rien ne montrerait davantage, l'imprescriptible devoir que cet exemple.

Et sans rien dire, Sylvette la regarde, observe, admirative et confondue qu'une femme puisse faire autant de choses et veiller à tant d'autres. Intérieurement, elle s'épouvante un peu lorsque sa maman lui dit gentiment : « Quand tu seras grande... ».

Depuis quelque temps, la mère de Sylvette est malade. Les premiers jours elle a voulu se lever, malgré la fièvre, pour certain travaux qu'elle prétendait être seule à pouvoir assumer. A la dernière tentative, une syncope l'a terrassée et depuis, elle ne quitte plus le lit. Des femmes se chargent tant bien que mal de sa besogne. C'est l'une ou l'autre d'elles, qui, chaque matin, va donner le grain à la basse-cour. Mais elles sont moins vives ou moins scrupuleuses et ne répondent pas avec la même hâte au chant du coq. C'est déjà l'aurore quand elles accomplissent le rite. Et comme il advient que la nature semble s'associer aux tristesses des hommes, l'aurore, ces jours-ci, est une aurore grise, avec un soleil pâle, une aurore sans joie.

Aujourd'hui, l'horizon était plus terne encore. Et voilà que, ce soir, est survenue cette chose atroce, cette chose que Sylvette comprend encore mal et qu'elle a plus devinée qu'on ne la lui a dite : sa maman est morte.

Elle a compris surtout l'événement et elle s'est rendu compte de l'étendue de ce malheur parce que, pour la première fois, son père a pleuré.

De vieux parents qui ne sont pas là d'habitude, s'intéressent beaucoup à la petite, observent à la dérobée son attitude, ses réactions et en parlent tout bas. Les valets et les filles de ferme ont des regards apitoyés. Chacun la choie, la cajole. Elle voudrait qu'on la laissât tranquille. Grave et triste, on dirait qu'elle est devenue tout à coup très sérieuse et beaucoup plus âgée. Elle s'occupe elle-même de ses affaires, ce qu'elle n'a jamais fait. Au moment de se coucher, elle s'est dépêchée pour qu'on n'intervienne pas et a pris soin de se border, ce que sa mère ne manquait point de faire.

Son père a dominé son émotion pour venir l'embrasser avant qu'elle ferme les yeux et lui recommande de bien dormir : on la réveillera quand il faudra, demain matin.

Mais Sylvette a un sommeil entrecoupé. Des heures passent, pendant lesquelles elle réfléchit, tristement, puis se rendort. Quand elle a conscience que la nuit a été longue, car elle n'entend pas l'horloge que l'on a arrêtée pour que son timbre ne trouble pas le deuil de la maison, elle s'oblige à rester éveillée. Un bon moment se passe ainsi. Puis, au milieu des ténèbres, retentit la claironnade du coq.

— Cocorico !

Les femmes vont se lever, sans empressement. L'une d'elles ira à la basse-cour.

— Cocorico !

Eh bien ! non.

— Cocorico !

Sa maman n'est plus. Il n'y a plus de fermière. Il semble à Sylvette que, si sa mère pouvait voir et lui parler, elle lui dirait que c'est à elle, maintenant, de remplir cette tâche essentielle et symbolique. C'est le devoir ! C'est elle, à présent, la petite fermière.

Très émue, mais résolue et se sentant grandie parce qu'elle a conscience d'accomplir un acte solennel, elle se lève rapidement, s'habille de même pour ne pas être devancée et sort sans bruit.

L'aurore n'est pas née. L'aube bleute les pignons, la cour et la margelle du puits.

— Cocorico !

Sylvette se hâte. Le grain est bientôt prêt. Elle ouvre la porte du poulailler, et, tout son esprit tendu, pour la première fois, elle a, de sa petite main et du bras, le geste large qui donne la provende.

— Cocorico !

Bientôt le soleil paraît, un soleil radieux, qui illumine tout le petit univers des ors de sa lumière, — un soleil qui veut noyer le deuil dans le renouveau de la vie. Le soleil pourra luire, le coq pourra chanter, la petite Sylvette sera là et le devoir respecté...

Henri CABAUD.

Renseignements commerciaux

du 18 janvier 1940

COTONS

Terme	New-Orléans Préc.	Jour	New-York Préc.	Jour
Disponible ..	10.90	10.92	11.30	11.31
Janvier	—.—	—.—	—.—	—.—
Février	—.—	—.—	—.—	11.07
Mars	11.14	11.17	11.03	11.07
Avril	—.—	—.—	10.90	10.94
Mai	10.87	10.91	10.78	10.82
Juin	—.—	—.—	10.59	10.63
Juillet	10.50	10.55	10.41	10.45
Août	—.—	—.—	—.—	—.—
Septembre ..	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	—.—	—.—	—.—	—.—
Novembre ..	—.—	—.—	—.—	—.—
Décembre ..	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique: nulles; aux ports du Golfe; 20.000: aux ports du Pacifique: nulles. Exportations. — Pour la Grande-Bretagne: 11.000; France et Continent: nulles; Japon et Chine: 9.000.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 290; à terme sur janvier, 190; mars, 196; mai, 201; juillet, 205; septembre, 209; novembre et décembre, incotés; janvier 1941, 208.

Ventes: 14.300 tonnes.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 176.625; sur Bruxelles, 23.875; esc. hors banque, 1 1/8; prêt à court terme, 0 3/4.

New-York. — Sur Paris, 224 7/8; cab. transf., 39662; sur Bruxelles, 1684.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 19 janvier. — N° 38. *

UNE ABSENTE

par Paul MARROT

Pouvait-il laisser infliger ce discrédit à la mémoire d'une femme à qui il aurait dû offrir sa propre vie en réparation ?

Car, pas un seul moment il ne s'arrêtait à certain mot de Jeanne Lavaud — le seul de cette nature qu'il eût jamais entendu au sujet de Mme de Rochetaille — quand l'aventurière froissée avait osé émettre devant lui un doute sur l'honneur de Mme de Rochetaille, cette martyre qu'il avait frappée, sorte de sainte familiale.

Oui, s'il n'était pas un lâche, aussitôt arrivé à Potiers il devait se diriger du côté du Palais de Justice entrer dans ce couloir de lui bien connu et qui conduit au cabinet du Procureur de la République et se dénoncer.

Mais quoi ! il songea à ses enfants, à Abel, à Marcelle, et quand il les revit en entrant au château, il sentit l'idée qu'il avait eue un instant s'évanouir sous leurs caresses.

Pendant l'absence de Rochetaille, Valentat était venu au château pour aider Marcelle en quelques détails des affaires.

Nul n'était plus digne que Claude de cette confiance. Marcelle ignorait le but du voyage de son père, elle n'était donc pas inquiète d'une absence qu'elle savait ne pas être de longue durée et elle se complaisait plus que jamais dans ce rôle de maîtresse de maison qu'elle exerçait ainsi sous les yeux de son ami Valentat.

Gracieuse vraiment, son activité, tous ses mouvements, ses allées et venues dans le grand logis de Vautrancey, parlaient mieux que la parole à Claude, et de la part de Marcelle cela était bien loin d'être un calcul : cela était un effet naturel du plaisir de se sentir chez elle avec Claude qui, de son côté, paraissait chez lui.

Valentat répondait aujourd'hui à ce sentiment de Marcelle. Mais pendant les deux jours que M. de Rochetaille venait de passer à Paris il l'avait comme suivi des yeux, et non sans espoir.

Il pensait : M. de Rochetaille s'est à bon droit préoccupé de garantir l'honneur de son nom contre les exploits de quelque aventurière ; pourquoi Mme de Rochetaille n'aurait-elle pas, de son côté, pareil souci ?

Pourquoi ne trahirait-elle pas sa retraite par une manifestation formelle, un désaveu public, en retirant elle-même son nom des ignominies où on le traînait ?

Claude, alors, saurait où la retrouver ; il pourrait reprendre son dessein d'intervenir. Cette fois, peut-être, amènerait-il la réconciliation entre Mme de Rochetaille et son mari.

Quand Rochetaille, à son retour de Paris, vit Claude Valentat, il lui serra la main avec douleur.

— Eh bien ?

— Eh bien ! Valentat, ne me parlez jamais de ce voyage. Jamais, entendez-vous !

Le ton de la réponse était net. Claude remarqua que Rochetaille avait vieilli beaucoup ; il fut effrayé de l'expression de son visage et de son extrême lassitude.

Il comprit que les journaux avaient dit vrai. Il en était encore à se demander comment Mme de Rochetaille avait pu tomber si bas, mais comment expliquer la réponse de son ami ?

On avait reçu pendant l'absence de Rochetaille une lettre non timbrée à son adresse, avec ces mots imprimés sur un coin de l'enveloppe : « Nécessité de clore ». A ce procédé plein de délicatesse, les gens du château avaient pu reconnaître la main de la justice.

Cette lettre avait beaucoup inquiété Marcelle ; elle avait moins étonné Valentat ; elle était pour lui la suite des bruits menés par les journaux.

Valentat remit la lettre à Rochetaille en lui donnant cette explication. Le comte déchira l'enveloppe d'une main de vieux qui tremblait et lentement, détachant les syllabes :

— Le procureur de la République !

— Il fallait s'y attendre, observa Claude ; il est tout simple que le procureur de la République ait à vous parler, les journaux en signalant une comtesse de Rochetaille a nécessairement attiré son attention.

Le comte leva péniblement sur son ami ses yeux clairs aux paupières gonflées et, l'écoutant à peine, il fit atteler.

— Voulez-vous que je vous accompagne ?

— Merci, Valentat.

Avant de partir, il embrassa sa fille Marcelle et Abel, comme s'il n'était pas bien sûr de les revoir.

En effet, il craignait que Jeanne Lavaud eût exécuté ses menaces et qu'elle eût déjà parlé. Dans le train de retour, il avait envisagé lui-même la nécessité d'aller porter ses aveux au procureur. Maintenant que ce papier impératif de la justice venait le requérir chez lui pour l'amener devant ce magistrat, il se sentait faiblir.

Quand il se vit devant la façade du Palais de Justice, sous la colonnade d'une si imposante allure, il se sentit écrasé. Il venait de gravir d'un pied traînant l'escalier monumental ; il entra dans la salle des Pas-Perdus.

A droite se dressait, dans cet immense vaisseau qui fut la salle des Gardes de l'ancien palais des ducs d'Aquitaine, les cheminées où quinze hommes d'armes pouvaient se chauffer à l'aise ; des arbres entiers qu'on ne brûle jamais sont étendus sur des chenêts d'une taille héroïque. Pourtant il n'y avait caveau si bas et si sourd qui pût produire sur Rochetaille une plus froide impression de désolation que ce grand vestibule bitumé, avec toutes ses portes correspondant à d'autres salles où l'on jugeait et où l'on condamnait.

Le sentiment pénible qu'il avait ressenti en ce même lieu déjà une première fois lui semblait presque un bon souvenir, comparé à son angoisse présente. En effet, alors, il en était revenu après y être allé de lui-même ; il avait affronté. Il était moins vieux, moins courbé, plus beau joueur.

— Trois ans que cela traîne ! Trois ans pour en en arriver là, toujours ! Rochetaille avait bien tort de trouver glaciale la salle des Pas-Perdus : on était précisément en pleine session des assises, et la justice avait l'air de fête qu'elle peut prendre : c'était jour d'animation ; les curieux et les jurés, heureux d'être jurés, causaient entre eux ; ils se promenaient, se croisant avec les avocats Tout cela faisait un bourdonnement qui tenait un peu de la place publique les jours de marché.

M. de Rochetaille, les yeux bas, se dirigea vers le fond de la salle.

— Rochetaille ! s'écria une voix joyeuse, qui diable vous amène au Palais ? Etes-vous juré ou témoin ?

M. de Rochetaille leva sa face exsangue ; il reconnut un de ses voisins de campagne, un de ses invités au temps joyeux des grandes chasses.

— Que dites-vous ?... balbutia-t-il, et comme revenant d'un songe... juré... témoin... les assises, déjà !

— Comment, déjà ? reprit le gros et hilarant compère qui l'interpellait. Voilà bien huit jours que nous suons et soufflons dans cette salle là-bas ; elle est fort mal aérée. On suffoque.

— Oui, vous avez raison, on suffoque.

— Alors, vous en êtes ? Pourtant je ne vous ai pas encore vu siéger... vous ne tombez pas souvent au sort... Par exemple, vous avez de la chance.

— Oui, beaucoup, beaucoup de chance.

Il ne savait plus ce qu'il disait, il répétait mécaniquement les paroles les plus immédiatement entendues.

Un autre juré vint à passer, il dit à celui qui causait avec M. de Rochetaille :

— Eh bien ! à votre tour : moi j'en sors, il fait une chaleur !

— Ne m'en parlez pas !

Et comme le nouveau venu s'en allait après avoir salué respectueusement M. de Rochetaille :

— Eh! dites-donc, à propos, et votre bonhomme de l'autre jour ?

— L'assassinat avec préméditation ?

— Oui.

— Dix ans de travaux forcés.

— Alors vous avez admis des circonstances atténuantes ?

— Une toute petite.

— Imaginez, Rochetaille, que l'individu dont nous parlons avait tiré deux coups de fusil sur sa femme et l'avait tuée à la suite d'une querelle de ménage.

— Dix ans de travaux forcés ! Il est vrai, des coups de fusil !

— Evidemment, reprit le juré, il s'agissait d'une accusation capitale, mais l'animation d'une scène de famille enlève beaucoup de sa gravité au crime. Maintenant, si l'on devait fusiller toutes les femmes qui cherchent dispute à leur mari, on dépeuplerait bientôt le département de la Vienne ; nous serions obligés de siéger tous les jours et ce ne serait pas gai. Alors, vous n'êtes pas de cette audience ? Au revoir Rochetaille !

— Dix ans de travaux forcés !

Un autre juré passa, Rochetaille le reconnut, c'était un fermier de M. de la Renaudière.

Il tourna vivement la tête et se trouva en face du couloir qui menait chez le procureur devant lequel il apparut bientôt très pâle.

— Eh bien, nous avons des nouvelles lui dit le magistrat, non sans une certaine satisfaction.

— Monsieur le Procureur...

— Il y a trois ans, n'est-ce pas, que Mme de Rochetaille, accompagnée de Mlle Lavaud, a disparu de Vautrancey ?

— Trois ans.

— Eh bien, je crois que le ministère public n'aura pas à prendre, comme il en a la mission, à l'égard de Mme de Rochetaille les mesures de protection édictées par la loi sur les absents. Car nous n'arriverons pas à la quatrième année qu'il faut atteindre, d'après les prescriptions. Aujourd'hui, Mme de Rochetaille, je me plais à vous l'apprendre, est retrouvée.

Rochetaille s'inclina en silence, il n'aurait pu proférer un mot. Il pensa :

— Jeanne Lavaud n'a pas parlé.

— Oui, reprit le procureur de la République, nous l'avons retrouvée, et je vais me faire un plaisir de vous indiquer où elle s'est retirée.

Rochetaille le savait bien.

— On a pu reconstituer à peu près toute son existence depuis le jour où elle vous a quitté. Elle a d'abord occupé un appartement place Vintimille, à Paris. Là, Jeanne Lavaud est morte. Vous ne saviez pas qu'elle était morte ?... Elle est morte.

Rochetaille ne bougeait toujours pas. Il devenait rouge, pâle, il verdissait. Dans sa fureur contenue et son trouble, il oubliait de recevoir les renseignements du procureur avec reconnaissance.

— Vous n'aurez plus à craindre les conseils que cette femme donnait à Mme de Rochetaille. Mlle Lavaud a été inhumée au cimetière du Nord, si ce détail peut vous plaire.

Le procureur, on le voit, mettait les points sur les « i » et il annonçait ces différentes nouvelles à Rochetaille avec le légitime orgueil de l'homme renseigné minutieusement.

— Après la mort de sa demoiselle de compagnie, Mme de Rochetaille a quitté Paris, et même probablement la France ; elle est allée faire un voyage en Italie ou en Angleterre. Cela importe peu, d'ailleurs ; elle est revenue à Paris, elle habite actuellement Paris Bel-Air.

Le procureur de la République, étonné du silence de M. de Rochetaille, lui dit :

— Je n'ai pas besoin de vous rappeler que la loi vous permet de faire réintégrer le domicile conjugal à votre femme ?

— Non ! s'écria Rochetaille, éclatant enfin, non M. le Procureur de la République, elle ne rentrera jamais chez moi !

Puis, comme effrayé de s'être laissé aller à cet emportement, que le magistrat pouvait interpréter d'une façon fâcheuse, il se reprit :

— Du moins... pas encore... Vous comprenez pourquoi. Les journaux ont prêté à Mme de Rochetaille une attitude, une conduite dont elle me doit des explications.

— Parfaitement, monsieur de Rochetaille, je comprends votre sentiment; d'ailleurs...

Et il fixa sur Rochetaille des yeux qui se faisaient finement pénétrants, comme ceux d'un homme plus renseigné encore qu'on ne peut croire.

— D'ailleurs, vous ne m'avez pas tout déclaré dans nos premières entrevues.

— Je n'ai rien caché à M. le procureur de la République; je lui ai déclaré exactement tout ce que je savais sur la disparition de Mme de Rochetaille.

— Sur sa disparition même sans doute; sur le fait matériel et les circonstances qui l'ont le plus immédiatement accompagnée. En cela M. de Rochetaille je n'ai qu'à rendre pleine justice à votre entière franchise... mais...

— Je ne mérite pas d'éloges pour avoir déclaré la vérité.

— Toute la vérité ?

— Oui, monsieur le procureur.

— Alors, nous serons encore une fois mieux renseigné que vous au parquet.

(*A suivre*).